



D.2020.02.05.8.20

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 05 Février 2020

8 – GESTION DU PATRIMOINE**8.20 - Protocole de clôture du mandat n° CM 2017-1061 – Mandat 4 – conclu avec Tisséo Voyageurs : Approbation du protocole**

L'an deux mille vingt, le cinq février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (Mme Traval-Michelet)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire			X
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc			X
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Par délibération D.2016.12.21.3.3, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé les termes du contrat de service public 2017-2021 et son cahier des charges entre Tisséo Collectivités et sa régie, Tisséo Voyageurs.

Ce contrat prévoit la possibilité de confier des mandats à Tisséo Voyageurs pour la réalisation d'opérations issues de la programmation pluriannuelle des investissements. Le montant total cumulé de ces mandats ne peut excéder 50 000 000 €HT sur la durée du contrat de service public.

Ce 4^{ème} mandat, concerne :

- Opération 1 : RDSU – Diagnostic de reprise de câblage (25K€)

Cette opération consiste à modifier le câblage reliant les équipements billettiques en contact avec les usagers (ex : Distributeur Automatique de Ticket : DAT, valideurs métro) au Réseau de Service Unifié (RdSU)), le réseau de transmission de Tisséo. L'objectif est de fiabiliser le service pour les usagers.

- Opération 2 : BUS – Tunnels de lavage Atlanta (180K€)

Cette opération consiste à remplacer les tunnels de lavage du site d'Atlanta installés en 2002, le châssis jet installé en 2007.

Depuis plusieurs années ces équipements subissent de nombreuses pannes, un tunnel est immobilisé depuis fin 2016 et le second tunnel tombe en panne régulièrement (taux de disponibilité de 54% depuis début 2017). Le châssis jet est en panne régulièrement et affiche un taux de disponibilité de 22% depuis début 2017.

Les coûts de réparation sont très importants et en hausse constante depuis 2014, le budget annuel 2017 a déjà été dépassé en 4 mois d'exploitation.

Il est nécessaire de remplacer ces équipements pour assurer le nettoyage des bus dans de bonnes conditions et à moindre coût.

L'enveloppe globale de ce mandat est de 205 000 €.

Les plannings de réalisation sont :

- Opération 1 : fin novembre 2017
- Opération 2 : fin janvier 2018 (hors garanties)

Le mandat a été notifié à Tisséo Voyageurs le 27 juillet 2017.

La convention de Mandat prévoit que la mission du mandataire prend fin par quitus délivré par le maître de l'ouvrage.

Ce quitus est délivré à la demande du mandataire pour chacune des opérations après exécution complète de ses missions et :

- réception des ouvrages et levée des réserves à la réception ;
- remise des ouvrages à Tisséo Collectivités ;
- expiration du délai de garantie de parfait achèvement des ouvrages et reprise des désordres couverts par cette garantie ;
- remise des dossiers complets comportant tous documents contractuels, techniques, administratifs, relatifs aux ouvrages.

Le présent protocole de clôture du « mandat 4 » constate l'achèvement des missions de Tisséo Voyageurs, approuve le bilan financier de l'opération et donne quitus au mandataire pour cette opération.

L'opération 1 a été achevée le 26 mars 2018 et l'opération 2 le 25 juin 2018.

Toutes les réserves constatées lors de la réception ont été levées et la garantie de parfait achèvement des ouvrages est expirée.

Les dépenses réalisées pour cette opération s'élèvent à 170 295 euros HT.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le protocole de clôture du mandat n° CM 2017-1061, mandat 4, à conclure avec Tisséo Voyageurs, valant quitus, et d'autoriser sa signature.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés [M. Del Borrello et Mme Marti (pouvoir) n'ont pas pris part au vote)]

ARTICLE 1 : APPROUVE le protocole de clôture du mandat n° CM 2017-1061, mandat 4, à conclure avec Tisséo Voyageurs, valant quitus.

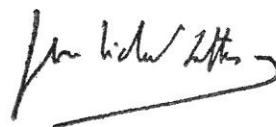
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à signer ledit protocole.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur Le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



CONVENTION DE MANDAT CM 2017-1061

Opération 1 : RDSU – DIAG – REPRISE DE CABLAGE

Opération 2 : BUS – TUNNELS DE LAVAGE ATLANTA

ENTRE

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN

(Tisséo Collectivités)

ET

LA REGIE TISSEO

(Tisséo Voyageurs)

**PROTOCOLE DE CLÔTURE
POUR LE MANDAT CM 2017-1061
VALANT QUITUS AU MANDATAIRE**

ENTRE

TISSEO Collectivités, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Maître d'ouvrage, représenté par Monsieur Jean-Michel LATTES, son Président, dûment habilité par délibération du Comité Syndical du 5 février 2020.

Et désigné indifféremment dans ce qui suit par les mots « **Tisséo Collectivités** » ou « **le mandant** »,

D'UNE PART

ET

TISSEO Voyageurs, la Régie TISSEO, Régie de transport constituée sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège social est à Toulouse, 4 impasse Paul Mesplé, représentée par Monsieur Marc DEL BORRELLO, son Président,

Et désignée indifféremment dans ce qui suit par les mots « **Tisséo Voyageurs** » ou « **le mandataire** »,

D'AUTRE PART

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

Par délibération D.2016.12.21.3.3, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé les termes du contrat de service public 2017-2021 et son cahier des charges entre Tisséo Collectivités et sa régie, Tisséo Voyageurs.

Ce contrat prévoit la possibilité de confier des mandats à Tisséo Voyageurs pour la réalisation d'opérations issues de la programmation pluriannuelle des investissements. Le montant total cumulé de ces mandats ne peut excéder 50 000 000 €HT sur la durée du contrat de service public.

Ce 4^{ème} mandat, concerne :

- Opération 1 : RDSU – Diagnostic de reprise de câblage (25K€)

Cette opération consiste à modifier le câblage reliant les équipements billettiques en contact avec les usagers (ex : DAT, valideurs métro) au RdSU, le réseau de transmission de Tisséo. L'objectif est de fiabiliser le service pour les usagers.

- Opération 2 : BUS – Tunnels de lavage Atlanta (180K€)

Cette opération consiste à remplacer les tunnels de lavage du site d'Atlanta installés en 2002, le châssis jet en 2007.

Depuis plusieurs années ces équipements subissent de nombreuses pannes, le tunnel de gauche est immobilisé depuis fin 2016 et le second tunnel tombe en panne régulièrement (taux de disponibilité de 54% depuis début 2017), le châssis jet est en panne régulièrement et affiche un taux de disponibilité de 22% depuis début 2017.

Les coûts de réparation sont très importants et en hausse constante depuis 2014, le budget annuel 2017 a déjà été dépassé en 4 mois d'exploitation.

Il est nécessaire de les remplacer pour assurer le nettoyage des bus dans de bonnes conditions et à moindre coûts.

L'enveloppe globale de ce mandat est de 205 000 €.

Les plannings de réalisation sont :

- Opération 1 : fin novembre 2017
- Opération 2 : fin janvier 2018 (hors garanties)

Le mandat a été notifié à Tisséo Voyageurs le 27 juillet 2017.

Article 1 : Constatation de l'achèvement des ouvrages

1.1 Consistance des ouvrages

Le programme des ouvrages à réaliser a été défini et complété par :

- le programme d'origine, annexé à la convention de mandat

1.2 Remise des ouvrages

Les études, ouvrages et équipements ont été réalisés conformément au programme annexé au mandat «CM 2017-1061» tel que défini à l'article 1.1 ci-dessus.

Les ouvrages sont achevés et ont été remis à Tisséo Collectivités :

- selon les règles de droit commun, du seul fait de leur réception, pour les prestations diverses d'améliorations et d'ajustements finaux des ouvrages en exploitation.

L'opération 1 a été achevée le 26/03/2018 et l'opération 2 le 25/06/2018.

1.3 Levées des réserves et garantie de parfait achèvement des prestations réalisées

Les réserves à la réception pour l'opération 2 sont levées.

La garantie de parfait achèvement (GPA) des marchés est expirée.

1.4 Remise des dossiers complets comprenant tous documents contractuels, techniques, administratifs, relatifs aux ouvrages

Avant le versement des archives, Tisséo-Voyageurs :

- communique à Tisséo Collectivités l'inventaire des archives à déposer (CD-Rom et un tableau récapitulatif)
- communique à Tisséo Collectivités, le cas échéant, le métrage linéaire des archives (car contraintes de gestion des archives et des espaces de stockage)
- contacte l'archiviste de Tisséo Collectivités pour convenir d'un RDV pour dépôt en magasin, le cas échéant.

Article 2 : Assurances

Sans objet.

Article 3 : Mission foncière

Sans objet.

Article 4 : Actions en justice et litiges

Sans objet.

Article 5 : Détermination du coût de l'ouvrage

Le coût des travaux et installations, tel qu'il est défini à la convention de mandat (enveloppe financière prévisionnelle) est arrêté comme suit à la date du présent protocole.

Les tableaux de synthèse financière relatifs à cette opération joints au présent protocole en annexe 5, laissent apparaître une somme à valoir de 34 705 € en valeur économique de référence du budget de ce mandat (205 000 €).

Les dépenses, en euros courants, hors charges et retenues de garantie listées ci-dessous, s'élèvent à :

OPERATION 1			
	Estimations en € HT	Titulaire	Montants attribués
DIAG reprise de câblage	25 000,00	SETEC IS	22 500,00
Total opération 1	25 000,00		22 500,00
OPERATION 2			
	Estimations en € HT	Titulaire	Montants attribués
Renouvellement des tunnels	180 000,00	EQUIP LAVAGGI INDUSTRIALI	144 600,00
Avenant		EQUIP LAVAGGI INDUSTRIALI	495,00
BTP consultant			2 700,00
Total opération 2	180 000,00		147 795,00

Article 6 : Quitus

Tisséo Collectivités donne quitus à Tisséo Ingénierie pour l'ensemble de ses missions pour l'ouvrage atelier dépôt de Colomiers.

Article 7 : Entrée en vigueur

Le présent protocole entre en vigueur à la date de notification à Tisséo Voyageurs de son caractère exécutoire.

Article 8 : Dispositions diverses

Les clauses de la convention de mandat en vigueur non concernées par le présent protocole restent inchangées.

Fait à Toulouse, le

Pour TISSEO Collectivités

Jean-Michel LATTES

Président

Pour TISSEO Voyageurs

Marc DEL BORRELLO

Président